

CONCOURS DE PROJETS

Semaine du commerce équitable : 4 – 14 octobre 2023



Faites la promotion du commerce équitable et bénéficiez d'un financement de maximum 4.000€ !

La [Semaine du commerce équitable](#) est une campagne annuelle du [Trade for Development Centre](#) (TDC) de l'agence belge de développement Enabel, qui a pour objectif de sensibiliser les Belges au commerce équitable. Cette année, la campagne se déroulera **du 4 au 14 octobre**.

Focus sur les jeunes

Les enquêtes d'opinion les plus récentes du Trade for Development Centre montrent que les jeunes connaissent moins bien le commerce équitable. Selon le baromètre 2022 du commerce équitable, la connaissance globale du commerce équitable a baissé de 15% depuis 2020. Seuls 7 Belges sur 10 déclarent avoir déjà entendu parler de commerce équitable et chez les jeunes le pourcentage ne dépasse pas les 58%.¹

C'est pour cela qu'en 2023 le concours de projets cible particulièrement les jeunes. Nous invitons les organisations à développer une activité de sensibilisation qui leur est destinée ; les activités peuvent expliquer les principes du commerce équitable ou en présenter les produits ou services.

Lisez le règlement en envoyez-nous votre projet avant le 4 juillet !

Le règlement que vous trouverez ci-dessous précise les types d'organisations pouvant participer au concours et comment introduire un projet. Il explique également à quels critères votre projet doit répondre pour entrer en ligne de compte. Lisez-le donc attentivement avant d'organiser un brainstorming ! Si vous avez encore des questions après avoir lu le règlement, prenez contact avec Evi Coremans à l'adresse evi.coremans@enabel.be, avec tdc@enabel.be en copie.

Envoyez-nous votre dossier par mail **avant le mardi 4 juillet**. Mettez toutes les chances de votre côté pour gagner un financement, allant jusqu'à 4.000€, du Trade for Development Centre d'Enabel !

Bonne chance et merci de votre participation !

TDC-Enabel

¹ [Baromètre 2022 du commerce équitable- Trade for Development Centre \(tdc-enabel.be\)](#)

RÈGLEMENT

1. Qui peut participer ?

Le concours est ouvert aux organisations suivantes :

- les associations sans but lucratif ne bénéficiant pas de subsides de la DGD (Direction Générale de la Coopération au Développement)
- les écoles et universités
- les entreprises publiques souhaitant faire la promotion du commerce équitable
- les mouvements de jeunesse et maisons de jeunes
- les associations de solidarité internationale ou environnementale²
- les associations culturelles ou sportives
- les syndicats et associations professionnelles
- les communes et les pouvoirs publics

Point d'attention :

Les entreprises privées, les entreprises de commerce équitable, toute organisation vendant des produits équitables, y compris donc les Oxfam-Magasins du monde, **les organisations dont l'objectif principal est la promotion du commerce équitable ne peuvent pas participer !**

Cependant, le TDC les encourage fortement à collaborer avec des organisations mentionnées ci-dessous pouvant soumettre un projet, afin d'en élaborer un ensemble et créer de nouveaux liens !

Point d'attention : chaque participant ne peut introduire qu'un seul projet.

- La participation est gratuite.
- Les propositions de projets qui ne seront pas introduites dans le délai requis seront considérées comme non valables. En outre, ne seront prises en considération que les propositions de projets satisfaisant à toutes les conditions du présent règlement.

2. Conditions de participation

- Votre projet doit avoir pour objectif de sensibiliser un public défini au commerce équitable. Vu que cette année le focus est mis sur les jeunes, votre projet devra avoir pour objectif d'initier les jeunes aux principes du commerce équitable ou de promouvoir ce type de commerce ou ses produits auprès de jeunes.
- Votre projet doit se dérouler **entre le 4 et le 15 octobre 2023**. Le dimanche qui suit la fin de la campagne compte donc également dans le cadre du concours de projets.
- Les projets sélectionnés doivent intégrer, dans **toutes leurs communications**, les **logos** :
 - **d'Enabel (attention ! le logo du TDC ne doit plus être utilisé) ;**
 - **de la Coopération belge au développement ;**

² Associations ne bénéficiant pas de subsides de la DGD pour la promotion du commerce équitable.

- **le nouveau logo de la campagne Semaine du commerce équitable que vous trouverez ci-dessous.**

Ce logo a été créé en réponse à la demande d'un logo comprenant le nom de la campagne. Il remplace le message "dans le cadre de la Semaine du commerce équitable".



- Veuillez noter que le logo « Fair Trade on Board » sera conservé, mais qu'il servira principalement à la visibilité sur le terrain. Le matériel de communication, voire les goodies avec ce logo restent donc disponibles et peuvent être commandés gratuitement : drapeaux, autocollants, jetons de caddies, panneaux promotionnels... Vous pouvez également utiliser le logo pour créer vos propres supports de communication/promotionnels tels que des cabas, des stylos à bille...



Tous les logos sont à télécharger sur [Campagne - Week van de Fair Trade \(semaineducommerceequitable.be\)](http://Campagne - Week van de Fair Trade (semaineducommerceequitable.be))

Veuillez y prêter attention, car **l'absence de ces logos sur votre matériel de communication et de campagne peut constituer un motif de non-remboursement des frais engagés.**

- Par matériel de communication, on entend tout type de matériel, y compris le matériel promotionnel tels que les sac cabas, les bannières, les drapeaux, etc. En bref, tous les supports sur lesquels vous mentionnez le logo de votre organisation.
- Pensez également à utiliser les logos ou à mentionner Enabel et la Semaine du commerce équitable en ligne : sur votre site web, sur vos réseaux sociaux, etc.

3. **Comment introduire un dossier de projet ?**

Veuillez nous envoyer votre projet par e-mail !

Téléchargez le formulaire et remplissez-le. Envoyez-nous à la fois une version Word et une version scannée (PDF par exemple), cette dernière devant être signée.

Votre projet doit être envoyé au TDC au plus tard **le mardi 4 juillet** aux adresses evi.coremans@enabel.be et tdc@enabel.be. Vous recevrez un courriel de confirmation. Si vous ne l'avez pas reçu après une semaine, veuillez nous contacter.

Vous pouvez rédiger votre dossier en français, en néerlandais ou en anglais.

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une description succincte du concept et de l'objectif de votre projet ;
- un programme détaillé ;
- le planning et le timing des différentes étapes de réalisation du projet ;
- une liste des partenariats avec d'autres organisations ;
- le budget total du projet et la part que vous souhaitez obtenir du TDC-Enabel (il peut s'agir du même montant, nous vous prions de spécifier le budget par ligne).

4. Critères de sélection

Un jury spécialement constitué à cet effet procédera à l'évaluation des projets sur base des critères suivants :

- Originalité du projet (voir ci-dessous)
- Groupe cible : nous entendons par là, la nature du groupe cible en plus du nombre de personnes touchées. **N'oubliez pas que cibler les jeunes est un critère indispensable à la sélection !** Nous examinons également le nombre de personnes touchées en fonction du budget demandé.
- Impact du projet : que souhaitez-vous réaliser à travers ce projet ? Comment comptez-vous le promouvoir ?
- Faisabilité du projet : le projet est-il réalisable dans les budgets et les délais impartis ?
- Partenariats : la collaboration avec des acteurs du commerce équitable et/ou des organisations de jeunes est certainement un atout.
- L'attention accordée à l'environnement et à la minimisation de l'empreinte écologique.

Remarque : il s'agit d'un concours. Cela signifie que la décision concernant votre projet dépendra des autres projets soumis et du budget total disponible.

4.1 Cibler les jeunes

Etes-vous à la recherche de conseils sur comment votre organisation pourrait toucher les jeunes ? Quelles seraient les meilleures activités, méthodes pour attirer leur attention ? Quelle est la meilleure façon de communiquer avec eux ? Dans ce cas, pensez à contacter une organisation qui travaille avec des jeunes au quotidien.

- <https://organisationsdejeunesse.be/les-oj/>
- **Annoncer la couleur / BeGlobal**

BeGlobal est un laboratoire d'idées et de pratiques en éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) qui inspire, connecte, défie et mobilise des professionnel·les de l'éducation et des jeunes autour de la construction d'un monde plus juste et plus durable.

Lien : [homepage | ALC \(annoncerlacouleur.be\)](https://annoncerlacouleur.be)

- **GeoMove** : Le réseau international des jeunes et enfants qui s'engagent
Lien : [Geomove](#)

4.2 Mettre l'accent sur la sensibilisation

L'objectif de votre activité doit être de sensibiliser les jeunes au commerce équitable. Comment ? Il existe différentes possibilités : expliquer ce que représente le commerce équitable, montrer la variété des produits, mettre en avant des produits équitables peu connus, expliquer ce que signifie le commerce équitable pour les producteurs du Sud et aussi pour ceux d'ici, montrer aux jeunes qu'ils peuvent contribuer au changement en tant que consommateurs.

La sensibilisation peut prendre différentes formes. Vous pouvez organiser un débat, mais la sensibilisation peut tout aussi bien se faire avec un jeu, un atelier, un quiz...

Vous avez une idée mais vous ne savez pas comment la développer en termes de contenu ?

4.2.1. Contactez une organisation belge de commerce équitable

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des thèmes et/ou activités déjà inscrits au programme de nos partenaires du commerce équitable. Vous êtes toujours à la recherche du contenu adéquat pour votre activité ? Alors n'hésitez pas à contacter l'un d'entre eux. Nous encourageons vivement les partenariats dans le cadre de ce concours de projets.

Communes du commerce équitable

- **Activités** : des rencontres en mai et juin pour les communes qui sont titrées ou qui souhaitent le devenir avec une animation sur « comment attirer un public non avisé dans les actions communales pour le CE ».

Plus d'info : www.cdce.be

Contact : Caroline Laroye caroline.laroye@mdmoxfam.be

Oxfam-Magasins du Monde

- **Thèmes**:
 - l'agroécologie comme levier de la transition économique ;
 - le commerce équitable local ;
- **Activités** :
 - 30 septembre : lancement de la campagne de sensibilisation à l'agro-écologie et événement-anniversaire des 30 ans des Jeunes Oxfam-Magasins du Monde ;
 - 11 octobre : Journée des Jeunes Oxfam-Magasins du Monde ;
 - 18-19 novembre : petits déjeuners Oxfam en Wallonie et à Bruxelles ;
- Contact: Sophie Tacq - Sophie.Tack@mdmoxfam.be

Fairtrade Belgium

- **Thème** : Café et changements climatiques : <https://savecoffee.be/fr/> ou <https://www.fairtradebelgium.be/campagnes/save-coffee/>
- Lobbying pour des revenus décents dans les chaînes de valeur. C'est un thème qui

peut être mis en lien avec le devoir de vigilance au niveau européen et belge :

<https://riskmap.fairtrade.net/>

- L'accent peut être mis également sur les produits de base du commerce équitable.
Contact : Koen Van Troos – koen@fairtradebelgium.be

Miel Maya Honing asbl

- **Thème** : miel local belge et miel équitable du Sud

Contact : Dirk Wils – dirk.wils@maya.be

Belgian Fair Trade Federation

- Campagne 'Fair Trade Schools and Universities': www.fts.be
- Contact : Pierre-Yves Brasseur – info@bftf.be

4.2.2. Articles et reportages

Articles

6 jeunes sur 10 affirment que nous devrions consommer et vivre différemment en pensant aux générations futures, mais ils pensent surtout aux aspects écologiques. C'est certainement une bonne idée de mettre en avant, dans votre activité, les aspects écologiques (et sociaux) du commerce équitable.

Nous avons plusieurs articles sur ce sujet pour vous inspirer :

- [Le commerce équitable contribue à une société plus sociale et écologique](#)
- [Commerce équitable et climat](#)
- [Le commerce équitable et l'environnement](#)
- Mode équitable : [Belgium : Fashion Revolution](#)
- Commerce équitable local : [Etude sur le commerce équitable local belge et européen](#)

Reportages

Le TDC a réalisé plusieurs reportages qui donnent la parole aux organisations de producteurs afin de comprendre ce que le commerce équitable représente pour elles et comment il a changé la vie de leurs membres.

- [La spirale positive du coaching : les producteurs de cacao renforcent leurs coopératives](#)
- [Koakaka: specialty coffee from Rwanda](#)
- [Le café équitable au Kivu](#)
- [L'or équitable au Pérou](#)
- [Le TDC et le tourisme durable en Tanzanie](#)

Baromètres et enquêtes d'opinion

Tous les deux ans, le TDC publie le baromètre du commerce équitable qui a pour objectif de sonder la notoriété du commerce équitable en Belgique, ainsi que l'opinion, l'attitude et le comportement des Belges en la matière.

- [Baromètre 2022 du commerce équitable - Trade for Development Centre \(tdc-enabel.be\)](https://tdc-enabel.be)
- [Baromètre 2020 du commerce équitable - Trade for Development Centre \(tdc-enabel.be\)](https://tdc-enabel.be)

Le TDC a également déjà commandé des enquêtes d'opinion sur la consommation responsable :

- [Enquête d'opinion sur la consommation responsable 2021 - Trade for Development Centre \(tdc-enabel.be\)](https://tdc-enabel.be)

REMARQUE: Dans le cadre du concours de projets, nous ne pouvons financer que des projets ayant un lien avec le Sud. Veuillez donc vous assurer que le projet ne porte pas uniquement sur le commerce équitable local.

4.3. Laissez-vous inspirer

Le concours de projets existe depuis plusieurs années et de nombreuses activités intéressantes ont vu le jour. Vous pouvez vous inspirer de notre page YouTube et n'hésitez pas à faire un tour sur notre site web www.semaineducommerceequitable.be

Quelques exemples inspirants :

- Happyculture équitable : [l'asbl MATM sensibilise les jeunes au commerce équitable via l'exemple du miel et d'un escape game ;](#)
- [Théâtre scolaire : « Le commerce équitable, c'est quoi cette arnaque ? »](#) À qui profite le commerce équitable ? Quel est le bilan écologique des produits Fairtrade ? Pourquoi sont-ils plus chers ? Faut-il boycotter les multinationales ? Consommer local, n'est-ce pas la solution ? ...
- [Ateliers sur les produits cosmétiques à la Roche-en-Ardenne](#)
- [Blind taste de produits issus du commerce équitable](#)
- [Mons : des chefs cuisinent avec les étudiants de la HELHa](#) : trois chefs ont initié les étudiants à leur cuisine, chacun à leur tour, sur trois implantations distinctes de la HELHa. Ils ont proposé des recettes à base de produits locaux et équitables.

4.4. Points d'attention

- **Faites preuve d'originalité !**

Nous recherchons des activités inédites et originales jetant un nouvel éclairage sur le commerce équitable. Ce sont elles qui auront le plus de chances d'attirer un nouveau public. Inspirez-vous des différents articles publiés sur www.semaineducommerceequitable.be ou des vidéos disponibles sur <https://www.youtube.com/TradeForDevelopment>

- **Osez le renouveau !**

Vous avez déjà participé et votre projet avait été retenu ? Mesurez vos chances d'être à nouveau sélectionné, mais veillez à vous renouveler ! Tâchez de cibler à chaque fois un nouveau public (jeune !) ou de mettre en évidence un autre aspect du commerce équitable.

- **Apprenez de vos erreurs**

Votre projet n'a pas été retenu par le passé ? Pas de souci, n'hésitez pas à retenter votre chance cette année ! Tenez toutefois bien compte du feedback que le jury vous a donné.

- **Soyez le plus concret possible, également dans votre budget**

Expliquez clairement en quoi consiste votre projet. Décrivez concrètement les activités et budgétisez-les de manière claire. Le jury doit avoir une idée précise du ou des postes budgétaire(s) pour lesquels vous demandez une contribution du TDC d'Enabel, ainsi que de la contribution de votre organisation (en propre ou via des tiers).

5 Financement

Un projet peut être financé pour un montant maximum de 4.000€ (TVA incluse). Bien entendu le projet peut-être d'un montant plus élevé, mais le TDC d'Enabel n'y contribuera qu'à hauteur de maximum 4000€.

Attention ! Mentionnez clairement dans votre dossier :

- Les postes pour lesquels vous demandez un financement du TDC d'Enabel (p.ex. location de salle, animateurs...);
- Le montant total par poste budgétaire : la partie que vous demandez au TDC d'Enabel et la partie financée par votre organisation ou par des tiers.

Les coûts suivants ne seront PAS remboursés :

- L'acquisition de **biens non consommables** qui seront utilisés par l'organisation, qui ne sont en d'autres termes **pas exclusivement destinés à l'activité proprement dite**. Il peut s'agir de gros matériel (caméra, ordinateur, vidéo...), mais aussi de petit matériel (jeux, livres, matériel de bureau, matériel de cuisine, bannière promotionnelle avec le logo de l'organisation...).

ATTENTION : Nous tenons à souligner une fois de plus que, dans le cadre du concours de projets, le TDC **ne peut payer que le matériel spécifique à l'activité de promotion du commerce équitable**.

- Vous pouvez éventuellement aussi emprunter du matériel (pensez par exemple au service de la jeunesse ou à la commune) : matériel de jeu, signalisation, tables, chaises, couverts...
- S'il s'agit de matériel promotionnel : avant d'en commander, vérifiez d'abord dans la liste ci-dessous (8.2) quel matériel le TDC met gratuitement à votre disposition.
- Si vous souhaitez/devez quand même acheter du matériel : assurez-vous de ne facturer au TDC d'Enabel que ce qui est spécifique à l'activité de commerce équitable.

- Le coût des « **prix** » ou « **récompenses** » décernés aux participants et/ou animateurs, orateurs...
- **Les gestes commerciaux** tels que : bons de réduction ou de valeur à faire valoir ou à échanger dans des commerces (locaux), dans les Magasins du monde-Oxfam...
- Le montant total des **achats d'aliments et de boissons (équitables) pour les participants : un maximum de 50 %** de ce montant peut être demandé au TDC d'Enabel. L'achat de boissons alcoolisées ou de produits dérivés n'est pas éligible au financement.
- **Les frais encourus avant la date de notification par le TDC de la sélection de votre projet**
- **Les frais couverts par l'organisation dans le cadre de son fonctionnement « habituel » ne seront pas remboursés par le TDC d'Enabel (loyer, téléphone, etc.)**

Quelques exemples pour clarifier :

LES FRAIS DE PERSONNEL

- Une commune (de commerce équitable) ne peut pas répercuter **les frais de personnel** sur le TDC pour le(s) fonctionnaire(s) municipal(aux) travaillant sur l'activité de commerce équitable.
- Un établissement scolaire ne peut pas répercuter les frais de personnel ou les **frais de matériel pédagogique** pour traiter du commerce équitable dans ses cours.
- Si vous travaillez avec des externes (par exemple des personnes qui viennent animer un atelier) ou des bénévoles, leurs honoraires peuvent être payés par le TDC à condition que des pièces justificatives (factures, déclarations de créance, etc.) soient fournies.

MATERIEL DE COMMUNICATION

- Une commune, une organisation... qui réalise des **outils de communication et de promotion** (affiches, dépliants, fiches d'information, etc.) pour promouvoir ses activités ne peut pas répercuter ces coûts sur le TDC.
- Seul le matériel de communication spécifique à votre activité est remboursable par le TDC. Par exemple, les drapeaux, les autocollants, les sacs de la campagne Communes du commerce équitable ou des Magasins du monde-Oxfam ne peuvent pas nous être facturés. De plus, le TDC met beaucoup de matériel gratuit à votre disposition. N'hésitez pas à demander la liste du matériel disponible.

6 Annonce des résultats

Début juin, nous vous informerons par courriel de la sélection ou non de votre projet et du montant qui vous est alloué. La date d'envoi de ce courriel vaudra comme date à partir de laquelle les frais peuvent être facturés au TDC d'Enabel. Toute pièce justificative antérieure à cette date ne sera donc pas prise en compte.

Chaque organisation recevra une lettre signée du TDC d'Enabel qui confirmera la non-sélection ou la sélection de son projet et, dans ce dernier cas, les conditions de facturation et d'utilisation des logos... Il n'est pas nécessaire de nous la retourner signée. L'introduction du projet signé vaut acceptation par votre organisation du règlement du présent concours de projets.

Votre organisation s'engage de plus, à :

- Mettre tout en œuvre pour exécuter le projet proposé (ou la partie approuvée de ce projet) durant la Semaine du commerce équitable 2023. Si des circonstances vous obligent à modifier des activités de votre projet, **vous devrez faire valider cette modification par le TDC-Enabel, via l'envoi d'un courriel à Evi Coremans (evi.coremans@enabel.be avec tdc@enabel.be en copie) avant le début des activités.**
- Utiliser les logos d'Enabel, de la Coopération belge au développement et celui de la campagne, dans toutes les communications et promotions relatives à votre projet, y compris sur les réseaux sociaux.

Attention : le non-respect de cette condition peut constituer un motif de non-acceptation de facture.

7 Facturation

Votre projet a-t-il été sélectionné ? Vous recevrez dans ce cas à l'issue de la Semaine du commerce équitable un courriel contenant deux templates : un premier pour le rapport narratif (l'évaluation de votre projet) et un second pour le rapport financier. Veuillez remplir ces deux formulaires et les renvoyer, accompagnés d'un scan de toutes les pièces justificatives, à l'adresse tdc@enabel.be (avec evi.coremans@enabel.be en copie) avant la date communiquée dans le mail (mentionnée également dans les conditions).

Nous vérifierons tous les documents et vous enverrons un mail de confirmation précisant le montant que vous pouvez facturer au TDC d'Enabel. Vous trouverez également dans le mail un numéro de commande à indiquer absolument sur la facture à nous adresser. Celle-ci doit nous parvenir par mail. Veuillez à bien la libeller au nom d'Enabel (et pas du Trade for Development Centre).

- Des justificatifs (scans) doivent être fournis pour tous les frais facturés au TDC d'Enabel. Il peut donc s'agir de factures, de reçus, de fiches de paie...
 - **Attention :** lorsqu'il s'agit d'aliments et de boissons, des pièces justificatives doivent nous être fournies pour la totalité des denrées alimentaires, pour nous permettre de vérifier que seule la moitié du montant est financée par le TDC.

Deux modes de financement sont possibles :

- paiement de la moitié du montant avant l'événement/activité, le solde étant versé sur présentation de l'ensemble des pièces justificatives (factures, tickets de caisse...);
- paiement du montant total à la fin de vos activités, sur présentation des pièces justificatives (factures, tickets de caisse...).

8 Visibilité de votre projet pendant la campagne

Les projets retenus bénéficieront d'une promotion supplémentaire et une plus grande visibilité pendant la Semaine du commerce équitable.

8.1 Promotion de votre projet

Vous publiez votre événement sur Facebook ? Ajoutez @Semaineducommerceequitable comme co-organisateur, afin que nous puissions promouvoir votre événement dans le calendrier de la page Facebook de la 'Semaine du commerce équitable'.

Vous publiez votre événement sur Instagram ? N'oubliez pas de mentionner #Semaineducommerceequitable et nous le partagerons sur notre site web www.semaineducommerceequitable.be

Vous n'êtes pas trop actif sur les médias sociaux ? Envoyez-nous toutes les informations et nous ajouterons votre projet à notre calendrier.

8.2 Matériel promotionnel gratuit

Les projets sélectionnés pourront commander gratuitement du matériel de campagne (en fonction du stock disponible) :

- Panneaux promotionnels Fair Trade on Board, Fair Trade in action, Fair Trade dans ma commune, Fair Trade à volonté.
- Autocollants Fair Trade on Board, Fair Trade dans ma commune.
- Badges Fair Trade on my mind, Fair Trade Fan et Fair Trade in the pocket.
- Dépliants « Le commerce équitable en quelques mots ».
- Jetons de caddie Fair Trade on Board.

8.3 Communiqué de presse de la Semaine du Commerce Equitable

Chaque année au début du mois d'octobre, le TDC d'Enabel attire l'attention des médias sur le commerce équitable et sur la Semaine du commerce équitable. Toutes les activités originales autour du commerce équitable seront incluses dans notre communication à la presse !